

M. Louis ARMAND
Grand-Officier
dans l'Ordre national
de la
Légion d'honneur



PAR un décret, en date du 18 janvier 1956, M. Louis ARMAND, Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F., a été élevée à la dignité de Grand Officier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Né en 1905 à Cruseilles (Haute-Savoie), M. Louis ARMAND est sorti second de l'Ecole Polytechnique et major de sa promotion à l'Ecole des Mines.

Ingénieur au Service des Mines de Clermont-Ferrand pendant cinq ans, il s'est intéressé au problème de sources minérales et a publié des études scientifiques qui ont été couronnées par l'Académie de Médecine.

Entré à la Compagnie P.L.M. en 1934, M. L. ARMAND a occupé divers postes de commandement qui lui ont valu une connaissance approfondie de tous les rouages de l'industrie ferroviaire.

Pendant la guerre, il a participé à l'activité de plusieurs réseaux de renseignements et a été notamment le chef de groupe bien connu de « Résistance-Fer ». Arrêté par la Gestapo et incarcéré à Fresnes, il a été libéré le 18 août 1944 à la suite des accords Nordling. M. L. ARMAND est Compagnon de la Libération.

Dans le cadre de la politique poursuivie par la S.N.C.F. depuis sa fondation, M. L. ARMAND s'est consacré à de nombreux problèmes techniques. Il a établi une méthode — aujourd'hui généralisée sur le réseau — de traitement des eaux d'alimentation évitant l'entartrage des chaudières de locomotive et la corrosion des foyers. Dans le domaine de la traction électrique, il a pris l'initiative et la direction des études qui ont abouti à l'emploi du courant industriel comme courant de traction. On sait que cette formule, qui réduit au minimum l'importance des installations fixes, est appliquée sur la ligne Lille-Valenciennes-Thionville et se trouve à la base du programme d'électrification de la S.N.C.F. dans le Nord et l'Est de la France. D'autre part, elle a déjà reçu à l'étranger un grand nombre d'applications qui confirment sa valeur sur le plan mondial.

En 1946, M. L. ARMAND fut nommé Directeur Général Adjoint de la S.N.C.F., dont il devint Directeur Général le 1^{er} juin 1949 et Président du Conseil d'Administration le 3 février 1955.

Il s'est attaché tout particulièrement à la réorganisation des transports en France et a poursuivi la politique de productivité instaurée depuis la guerre. C'est sous sa haute direction que la S.N.C.F. est hardiment entrée dans la voie de la modernisation et qu'ont été atteints les remarquables résultats et records dont s'enorgueillit maintenant notre pays.

M. L. ARMAND est Président de l'Union Internationale des Chemins de Fer, organisme qui groupe trente-deux administrations et qui constitue un des centres les plus actifs d'intégration industrielle sur le plan européen.

Au mois de juillet 1955, M. L. ARMAND, qui avait été chargé antérieurement d'une étude sur les problèmes d'énergie pour le compte de l'O.E.C.E., a été nommé Président de la Commission de l'Energie Nucléaire du Comité Intergouvernemental, créée par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères réunis à Messine.

Il est Membre du Conseil de l'Ecole Nationale d'Administration et Professeur à cette école.

Lorsque les progrès techniques et les réussites réalisées à l'étranger dans des territoires désertiques firent apparaître que le moment était venu pour la France de procéder à des études sahariennes approfondies et systématiques, le Gouvernement a décidé la création d'un Bureau d'Organisation des Ensembles Industriels Africains et en a confié, en 1953, la présidence à M. Louis ARMAND.

Il est Membre du Conseil Scientifique du Commissariat à l'Energie Atomique et Président du Comité de l'Equipement Industriel de ce même Commissariat ; il fait partie du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et du Progrès Technique.

A Monsieur le Président ARMAND, éminent Ingénieur, grand Résistant, qui a su allier un exceptionnel dynamisme à un sens social poussé, et qui est actuellement le chef de la plus puissante industrie des transports de France, nous présentons les respectueuses félicitations de notre Revue pour la très haute dignité qui lui a été conférée. Qu'il nous soit permis d'y joindre nos remerciements pour le précieux appui dont il a bien voulu nous honorer.